

Berne, le 6 janvier 2014

L'initiative « contre l'immigration de masse » crée des problèmes sans proposer de solutions

Des organisations de toutes les branches de l'économie suisse ont exposé conjointement aux médias les raisons de leur rejet de l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse ». Cette initiative ne résout aucun problème et met en péril une voie bilatérale qui fonctionne. Elle mélange des questions concernant le marché du travail, la politique relative aux étrangers ou en matière d'asile, instaure une bureaucratie coûteuse, aggrave la pénurie de main-d'œuvre et pénalise l'économie suisse.

L'Union patronale suisse, l'Union suisse des arts et métiers, scienceindustries, hotelleriesuisse, ICTswitzerland, l'Union Suisse des Paysans, la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, H+ Les hôpitaux de Suisse, TVS Fédération Textile Suisse, l'Association Suisse d'Assurances, Swissmem et economiesuisse étaient réunies pour une conférence de presse conjointe. Les différentes organisations ont expliqué que la libre circulation des personnes et la voie bilatérale sont indispensables pour la Suisse. L'économie suisse et la population profitent largement de la libre circulation des personnes et des accords bilatéraux conclus avec l'Union européenne (UE). L'Europe est le principal partenaire commercial de l'économie suisse. Un emploi sur trois dépend des échanges avec l'UE et, en matière d'exportations, la Suisse gagne un franc sur trois avec l'Europe. Grâce à la libre circulation des personnes, les Suisses peuvent travailler au sein de l'UE et inversement. Cela permet aux entreprises suisses de recruter en Europe la main-d'œuvre spécialisée dont elles ont besoin quand elles ne la trouvent pas en Suisse. Et cela concerne tous les secteurs, de l'agriculture, la santé, l'industrie, le tourisme, les services aux technologies.

La Suisse est prospère, notamment grâce à la libre circulation des personnes

D'après le World Economic Forum, la Suisse est le pays le plus compétitif au monde. Ce succès se reflète dans le taux d'occupation élevé et la croissance du PIB par habitant malgré un contexte de crise économique et financière mondiale. La place économique suisse se démarque par l'innovation. C'est la raison pour laquelle les produits suisses sont demandés dans le monde entier. Pour parvenir à une forte valeur ajoutée, créatrice d'emplois et de prospérité, l'économie doit pouvoir embaucher la main-d'œuvre spécialisée dont elle a besoin. Comme la Suisse est un petit pays au capital humain restreint, la place économique compte sur les travailleurs européens. La libre circulation des personnes apporte une contribution indispensable. À cet égard, il est important de souligner que l'économie suisse ne fait que compléter ses effectifs. Les travailleurs suisses ne sont pas évincés, ce que confirment d'ailleurs plusieurs études.

Un système de contingents comporte des inconvénients

L'initiative propose d'abandonner une libre circulation des personnes qui fonctionne pour revenir à un système de contingents. Avant l'instauration de la libre circulation des personnes, la Suisse a fait des expériences négatives avec un tel système. Un système de contingents compliqué et piloté par l'État ne garantit pas l'admission des personnes effectivement recherchées sur le marché du travail. Une telle solution entraînera au contraire des coûts administratifs élevés du côté de l'État mais aussi de celui des entreprises en raison de la longueur des procédures et des recours.

Ne pas mettre en jeu les accords bilatéraux

L'UE s'est exprimée plusieurs fois sans détours sur les conséquences d'une résiliation de la libre circulation des personnes. Cette dernière ne laissera pas de marge de manœuvre pour de nouvelles négociations. Elle entraînera la résiliation de tous les accords bilatéraux conclus avec l'UE. Les enjeux sont multiples. Il y a l'accord sur la recherche, grâce auquel la Suisse peut participer à part entière aux programmes de recherche européens. Il génère des ressources et renforce l'innovation en Suisse. L'accord sur l'agriculture aussi est en danger. Grâce à lui, les exportations de fromage destinées à l'UE ont fortement augmenté ces dernières années, à prix constants. L'accord relatif à la suppression des accords techniques au commerce revêt également une grande importance. Il a dispensé les exportateurs suisses de soumettre leurs produits à un contrôle dans chaque pays, ce qui leur permet d'économiser jusqu'à 500 millions de francs par an. Quant à l'accord sur les marchés publics, il permet aux entreprises suisses de participer à part entière aux appels d'offres publics dans les pays de l'UE, ce qu'elles font avec beaucoup de succès. Ces marchés représentent un volume de commandes total de 1500 milliards de francs par an. L'initiative « contre l'immigration de masse » menace considérablement ces accords ainsi que ceux sur les transports terrestres et le transport aérien.

Non à un jeu dangereux

En conclusion, l'économie suisse estime que les initiants jouent à un jeu très dangereux en prenant le risque d'une suppression de ces accords bilatéraux décisifs alors qu'ils nous sont bénéfiques. Les citoyens suisses se sont exprimés plusieurs fois en faveur de la voie bilatérale. Dans le contexte de la plus grande crise financière et économique mondiale, il est apparu que nous lui devons notre succès. La libre circulation des personnes fait partie de cette voie bilatérale. Il importe donc de refuser l'initiative « contre l'immigration de masse » le 9 février 2014.



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Conférence de presse du 6 janvier 2014

Seul le texte prononcé fait foi

Libre circulation des personnes et marché du travail : une success-story

Par Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

La Suisse est actuellement l'un des pays les plus prospères. L'économie et la population en profitent dans une même mesure. Nous vendons nos produits et services dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle les Suisses vont aussi bien. Jamais auparavant nous n'avons connu une telle prospérité. Nous pouvons en être fiers.

Nous devons notre succès à un marché du travail très performant et florissant. Un aspect important de ce marché du travail est la possibilité d'embaucher les travailleurs nécessaires rapidement et sans complications. Grâce à la libre circulation des personnes, les entreprises peuvent également recruter dans les pays européens. Les employeurs suisses ont besoin de cette manne. C'est le cas aujourd'hui, et plus encore demain. Dans la mesure où nos entreprises évoluent au niveau international dans des branches de plus en plus innovantes et de haute-technologie, nous avons besoin des spécialistes ad hoc. Malheureusement, il n'y en a pas assez en Suisse de sorte qu'il faut aller les chercher à l'étranger.

Cloisonner la Suisse, et son marché du travail, revient donc à restreindre massivement notre capacité d'innovation. Cela affaiblira en outre notre compétitivité et prospérité. Telles sont les principales raisons pour lesquelles l'Union patronale suisse rejette l'initiative de l'UDC.

UNION PATRONALE SUISSE

Pour toute question:

- Valentin Vogt, président, tél. +41 (0)44 16 40, Mail: vogt@arbeitgeber.ch

**Conférence de presse de l'économie suisse:
Éviter les coûts induits par un surplus de bureaucratie**

Hans-Ulrich Bigler, directeur, Union suisse des arts et métiers usam

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

Il y a deux ans déjà, le Congrès suisse des arts et métiers, numéro un des PME helvétiques, a réclamé dans une résolution sur la croissance : « Politique du marché du travail : halte à la bureaucratie et aux contrôles étatiques – poursuite de la libre circulation des personnes ».

Si nous souhaitons que les PME suisses puissent continuer d'exploiter leur potentiel, il convient de réduire sérieusement les coûts de réglementation et de supprimer des obstacles érigés par l'État. La lutte contre les excès de la bureaucratie revêt donc une grande importance aux yeux de l'Union suisse des arts et métiers usam.

Aujourd'hui déjà, les réglementations et exigences de l'État induisent des charges administratives qui pèsent particulièrement sur les PME. Proposer d'abandonner la solution flexible en vigueur pour régler le recrutement de main-d'œuvre étrangère au moyen d'un système de contingents revient à augmenter encore plus la bureaucratie. Les initiants souhaitent que des offices étatiques décident qui est utile à quel endroit. Les entreprises doivent passer le flambeau et peuvent, en contrepartie, faire valser la paperasse. Une fois de plus, cela ne fera que diminuer le temps qu'elles ont à disposition pour mener leurs activités. À cela s'ajoute le fait que les entreprises verront leurs impôts augmenter en raison des coûts supplémentaires occasionnés du côté de l'État.

Pour l'usam, la situation est claire : nos membres ne veulent pas d'une économie planifiée. Et ils ne souhaitent pas non plus financer une telle économie via des impôts encore plus lourds. Le système libéral actuel est bien plus avantageux pour les membres de l'Union suisse des arts et métiers. Partant du constat que la libre circulation des personnes n'est pas négociable, l'usam dit non à l'initiative contre l'immigration de masse.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél 079 285 47 09

Numéro 1: plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME

Déclaration de Christoph Mäder, président de scienceindustries

Non à l'initiative de l'UDC qui isole la Suisse

Le maintien de la libre circulation des personnes avec l'UE et la possibilité de faire venir en Suisse des experts du monde entier sont des conditions absolues pour que la Suisse reste à la pointe internationale dans les domaines de la recherche et du développement.

Les entreprises membres de scienceindustries emploient quelque 65 000 personnes en Suisse, dont 45 % sont des ressortissants de l'UE. Aux yeux de ces entreprises, l'UE représente donc un important bassin de recrutement pour une main-d'œuvre spécialisée hautement qualifiée dans les domaines de la recherche, de la production et de la gestion. Sans cette main-d'œuvre, la place économique suisse verrait faiblir son attrait et sa compétitivité en comparaison internationale. Par ailleurs, les membres de scienceindustries emploient déjà plus de 120 000 personnes au sein de l'UE, soit deux fois plus qu'en Suisse.

En cas d'acceptation de l'initiative de l'UDC, les accords bilatéraux I risqueraient d'être résiliés. Au-delà des conséquences négatives mentionnées liées à la disparition de la libre circulation des personnes, cela aurait des conséquences fatales pour notre industrie.

Au chapitre des obstacles techniques au commerce, la résiliation des accords bilatéraux I entraînerait la disparition de la reconnaissance mutuelle des bonnes pratiques de fabrication (Good Manufacturing Practice ou GMP) dans le cas des produits pharmaceutiques, garantie contractuellement. Le cas échéant, il faudrait contrôler le respect des exigences de fabrication pour les produits exportés vers l'UE.

La résiliation des accords bilatéraux I aurait par ailleurs un impact négatif pour les chercheurs travaillant dans le domaine des EPF et dans les universités cantonales. La Suisse est en effet associée aux programmes-cadre de recherche européens depuis 2004. Cette collaboration, qui est devenue une véritable success-story, a contribué à hisser la recherche suisse à la pointe mondiale.

scienceindustries représente la principale industrie exportatrice de Suisse et contribue à la prospérité en grande partie grâce à l'innovation. Cette industrie a besoin d'une recherche fondamentale dans les hautes écoles publiques touchant à l'excellence internationale et formant une relève hautement qualifiée.

Pour toutes ces raisons, scienceindustries, en tant qu'organisation faitière des industries pharmaceutiques, chimiques et biotechnologiques, s'engage résolument contre l'initiative de l'UDC qui isole la Suisse.

Contact de médias

Marcel Sennhauser, responsable Communication
marcel.sennhauser@scienceindustries.ch. Tel. + 41 44 368 17 44

Berne, le 6 janvier 2014

L'hôtellerie vit grâce à une embauche aisée au sein de l'UE

Guglielmo L. Brentel, président d'hotelleriesuisse

Seul le discours prononcé fait foi.

hotelleriesuisse rejette résolument l'initiative de l'UDC qui isole la Suisse. Cette initiative n'est pas compatible avec une libre circulation des personnes qui, cela ne fait pas doute, contribue dans une large mesure à la croissance économique et à l'emploi en Suisse. Le maintien de la libre circulation des personnes est vital pour l'hôtellerie, un secteur qui affiche le taux le plus élevé de travailleurs issus de l'UE et plus de 40 % d'étrangers. La Suisse est considérée comme attrayante pour l'emploi. Les lourdes procédures d'autorisation et les permis de courte durée découlant de l'initiative écorneront cette image. Sans compter qu'avec des contingents et plafonds fixés à l'échelle nationale et non par branche, l'hôtellerie aura beaucoup plus de difficultés à recruter la main-d'œuvre spécialisée et qualifiée. Une fois les contingents épuisés, il ne sera plus possible d'embaucher. En cas d'acceptation de l'initiative, des charges administratives supplémentaires onéreuses seront inévitables. Et les employeurs ne pourront plus réagir aux fluctuations saisonnières comme c'est possible aujourd'hui – un aspect essentiel pour l'hôtellerie. À nos yeux, l'initiative de l'UDC nuira considérablement à la branche, mais également à l'économie dans son ensemble et elle ne résoudra pas les problèmes liés à la croissance démographique.

(Fin)

Contact de médias

Manuel Staub,
responsable Communication
031 370 42 80
manuel.staub@hotelleriesuisse.ch

Conférence de presse de l'économie : NON à l'initiative de l'UDC qui isole la Suisse

Déclaration d'ICTswitzerland

Les entreprises qui proposent et utilisent des TIC en Suisse ont besoin d'un marché du travail ouvert. Pouvoir embaucher facilement de la main-d'œuvre en Europe est vital pour nombre d'entre elles. Au cours des vingt dernières années, le nombre d'employés a augmenté de plus de 50 % dans cette branche. Ses effectifs sont désormais supérieurs à 177 000 personnes et continuent d'augmenter. La main-d'œuvre autochtone ne suffit pas à couvrir les besoins. Et les statistiques montrent que la relève qui sortira des écoles ces prochaines années n'est pas assez nombreuse et que les départs massifs à la retraite créeront aussi des lacunes.

Les entreprises ont identifié ce problème depuis quelque temps et investissent beaucoup dans la formation. Au cours des trois dernières années par exemple, elles ont créé pas moins de 1000 places d'apprentissage. Il n'empêche que, faute d'un pool de main-d'œuvre qualifiée suffisant en Suisse, elles auront tout de même besoin de main-d'œuvre étrangère. À cela s'ajoute que sur un marché du travail cloisonné, privé d'un accès facile à l'Europe, les branches se feront concurrence pour attirer la main-d'œuvre spécialisée. Si la branche TIC parvient à attirer des travailleurs, ceux-ci feront défaut dans d'autres branches.

Dans un contexte de concurrence internationale entre les places économiques, la disponibilité de travailleurs qualifiés est un facteur décisif – ce qui vaut en particulier pour des branches mobiles comme les TIC. Si les entreprises en Suisse ne trouvent pas suffisamment de main-d'œuvre, la création de valeur risque de se déplacer à l'étranger. La branche TIC suisse, avec une création de valeur brute de 28,2 milliards de francs en 2011, est la cinquième branche économique du pays.

Thomas Flatt

Vice-président d'ICTswitzerland

ICT Switzerland est l'organisation faîtière des principales associations et entreprises prestataires et utilisatrices de technologies de l'information et de la communication (TIC).

Information:

Andreas Kaelin
+41 31 311 62 45
andreas.kaelin@ictswitzerland.ch

Conférence de presse, 6 janvier 2014

L'agriculture a besoin de main-d'œuvre étrangère

Jacques Bourgeois, directeur de l'Union Suisse des Paysans (seul l'exposé prononcé fait foi)

Nos exploitations agricoles emploient quelque 20 000 travailleurs étrangers au total, qui sont engagés pour la plupart dans la culture maraîchère. Les autres travaillent dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme la production fruitière, la vigne ou dans des fermes avec le bétail. La réintroduction de plafonds annuels pour l'ensemble des autorisations nuit à l'agriculture. En effet, en cas d'acceptation de l'initiative, celle-ci n'aura pas les meilleures cartes en main. Des branches créant beaucoup de valeur ajoutée seront privilégiées lors de l'attribution des permis et c'est avant tout une main-d'œuvre qualifiée qui viendra en Suisse. De plus, la réintroduction de contingents entraînera des coûts supplémentaires. Sans les travailleurs étrangers, les exploitations concernées rencontreront des difficultés. Elles ne peuvent en effet recruter des travailleurs suisses. Ceux-ci ne sont pas intéressés ou coûtent trop cher. Dès lors que les travailleurs étrangers sont embauchés avant tout pour la production agricole, les exploitations devront privilégier les modes de production extensifs. En cas d'acceptation de l'initiative, la production agricole et l'approvisionnement du marché helvétique en produits régionaux frais seront menacés. Les 20 000 travailleurs étrangers bénéficient en majorité de permis de courte durée. Plus de la moitié d'entre eux restent moins de quatre mois en Suisse et aident surtout aux récoltes. Et en ce qui concerne les autres, près des trois quarts retournent dans leur pays dans un délai de quatre à douze mois. Il n'y a pas, par conséquent, trace d'immigration de masse dans notre branche. L'initiative, en cas d'acceptation, remettrait en question nos relations bilatérales avec l'Union Européenne qui fonctionnent bien. Elle nuirait aussi à l'agriculture puisque les accords bilatéraux règlent nos relations commerciales avec la communauté européenne. En conclusion, l'initiative « contre l'immigration de masse » manque sa cible, raison pour laquelle le comité de l'Union Suisse des Paysans la refuse.

Renseignements :

*Jacques Bourgeois, Directeur de l'USP, Conseiller national, 079 219 32 33
www.sbv-usp.ch*



Conférence de presse de l'économie
Berne, le 6 janvier 2014

L'initiative nuit à l'image de la Suisse

Aujourd'hui, je m'adresse à vous en tant que représentante des employeurs de l'industrie horlogère suisse. Cette industrie compte 55 000 employés dans toute la Suisse, répartis entre 570 entreprises environ. Je m'adresse cependant aussi à vous en tant que représentante d'une branche importante en Suisse romande. Si l'on considère la valeur marchande des montres exportées, nous sommes champions du monde. Nous exportons des montres pour un volume de 21,5 milliards de francs. Et ce chiffre augmente depuis trois ans. Ce succès permet de conserver des emplois en Suisse et d'en créer – également dans des régions éloignées des grands centres économiques. L'Europe reste, après l'Asie, le deuxième marché en chiffres absolus. Notre industrie y vend des montres pour près de 6 milliards de francs. La libre circulation des personnes est l'une des pièces maîtresses des accords bilatéraux. La remettre en question revient à exposer les autres accords conclus avec l'Europe à une menace sérieuse et à détériorer l'accès de l'industrie suisse à un marché de 500 millions de consommateurs. Ce n'est pas le seul risque encouru par la place économique : les tendances à l'isolement détériorent aussi l'image de notre pays. Plus que d'autres branches, l'industrie horlogère mise sur la Swissness et associe ses produits à la bonne image de la Suisse, un pays où la précision, la fiabilité, la flexibilité du marché du travail et l'ouverture sont des valeurs phare. C'est notamment pour ces raisons que l'industrie horlogère est présente ici aujourd'hui. La Suisse ne doit pas accepter une initiative qui détériore à la fois l'accès à des marchés importants et son image. Il est également particulièrement important que le marché du travail reste aussi flexible que possible. Lors des négociations de la convention collective de travail (CCT), nous avons défendu ardemment cette flexibilité face aux exigences restrictives de nos partenaires sociaux. L'introduction de plafonds et de contingents accroît la bureaucratie, réduit la flexibilité et ne tient pas suffisamment compte des différences régionales du marché du travail. L'industrie horlogère s'engage au quotidien pour une formation et une formation continue de qualité et apporte ce faisant une contribution importante à l'utilisation du potentiel de la main-d'œuvre suisse. Pour ces différentes raisons, l'industrie horlogère s'engage fermement en faveur du NON à l'initiative.

Elisabeth Zölch Bühler
Présidente
Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) - La Chaux-de-Fonds
www.cpih.ch



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Conférence de presse de l'économie suisse, 6 janvier 2014

Le NON des hôpitaux et des cliniques à l'initiative de l'UDC qui isole la Suisse

Mesdames, Messieurs

Ces dernières années, les hôpitaux et les cliniques suisses ont investi d'importantes sommes dans la formation de personnel helvétique. Aujourd'hui, ils sont néanmoins tributaires de la main-d'œuvre étrangère, dont ils apprécient les performances. Ainsi, fin 2012, près d'un quart des médecins étaient originaires d'Allemagne. Quant au personnel soignant, environ 10 % venait de France et 10 % d'Allemagne.

Un marché du travail ouvert aux Européens sera encore plus important à l'avenir, étant donné que l'évolution démographique ne connaîtra pas de grands changements ces prochaines décennies : de moins en moins de jeunes arriveront sur le marché du travail tandis qu'un nombre de plus en plus grand de personnes âgées afficheront un besoin croissant de soins.

La fermeture des frontières mettra en péril la réputation dont jouissent les hôpitaux et les cliniques suisses à l'étranger. Dire oui à l'initiative, c'est faire preuve de mépris pour le travail fourni par la main-d'œuvre étrangère.

Accepter l'initiative de l'UDC représente donc une menace pour la qualité élevée des soins de santé en Suisse. D'autant plus que la science et la recherche risquent d'en subir de plein fouet les conséquences.

L'association nationale des hôpitaux et cliniques H+ rejette donc l'initiative de l'UDC qui isole la Suisse.

Dr. Bernhard Wegmüller, MBA
Directeur

H+ Die Spitäler der Schweiz
H+ Les Hôpitaux de Suisse · H+ Gli Ospedali Svizzeri
Secrétariat central · Lorrainestrasse 4 A · 3013 Berne
T 031 335 11 00 · F 031 335 11 70
bernhard.wegmueller@hplus.ch · www.hplus.ch

« L'initiative accroîtra la pression et incitera les entreprises à délocaliser des activités à l'étranger »

Conférence de presse « L'économie dit non à l'initiative populaire contre l'immigration de masse » du 6 janvier 2014

Déclaration d'Andreas Sallmann, président de TVS Fédération Textile Suisse et CEO d'ISA SALLMANN AG

En tant que président de la Fédération Textile Suisse et entrepreneur, je m'exprime aujourd'hui en faveur des accords bilatéraux pour les trois raisons suivantes :

1. Pénurie de main-d'œuvre

La branche du textile est déjà contrainte de recruter à l'étranger 47 % de sa main-d'œuvre spécialisée (des collaborateurs possédant des connaissances spécifiques). Les personnes concernées doivent posséder de vastes connaissances dans le domaine des textiles ainsi que des connaissances en matière de développement des produits, de recherche et d'innovation. Malgré les efforts que nous déployons dans les domaines de la formation et de la formation continue, il n'y a pas assez de main-d'œuvre spécialisée en Suisse. Le capital humain est pourtant le pivot de notre branche. Celle-ci pâtira donc considérablement d'une aggravation de la pénurie de main-d'œuvre.

2. Obstacles techniques au commerce

Parmi les sept accords bilatéraux I, celui sur les obstacles techniques au commerce revêt également une grande importance. Notre branche en profite tout particulièrement, car l'UE est un des principaux marchés de l'industrie textile et de l'habillement helvétique. Quelque 75 % des exportations lui sont destinées. Un accès illimité au marché est donc de la plus haute importance. Une grande partie de nos produits sont des textiles techniques, comme des bas de contention, des textiles biomédicaux ou des filtres textiles utilisés en médecine. Si nous devons effectuer les contrôles à double, cela accroîtra les charges administratives et donc les coûts. Sans compter l'allongement des délais. Et dès lors que nos entreprises membres ne peuvent plus livrer leurs clients au sein de l'UE dans des délais raisonnables, elles seront fortement pénalisées par rapport à la concurrence européenne.

3. Embaucher facilement des collaborateurs suisses au sein de l'UE

Je vais vous citer l'exemple de mon entreprise : nous avons succursale avec 160 collaborateurs à Porto, au Portugal. Notre directrice est suisse. Grâce à la l'accord sur la libre circulation des personnes, nous pouvons envoyer des collaborateurs suisses dans nos entreprises à l'étranger à tout moment, assez facilement et sans obstacles bureaucratiques. Il est vrai que cela ne concerne que quelques personnes dans mon entreprise. Cependant, on compte au total 435 000 Suisses vivant et travaillant au sein de l'UE. La libre circulation des personnes n'est donc pas à sens unique.

En tant qu'entrepreneur et représentant de l'industrie textile, je tiens à souligner l'importance de conditions-cadre prévisibles. Si nous restons dans l'incertitude au sujet de l'accès au marché européen pendant des années, cela détériorera nettement la place économique suisse. En cas d'acceptation de l'initiative, les entreprises n'auront malheureusement pas d'autre choix que de délocaliser d'autres activités ou processus à l'étranger, sur des marchés qui offrent des conditions stables.

Information:
Fédération Textile Suisse
Mirjam Matti Gähwiler
+41 44 289 79 42
mirjam.matti@tvs.ch

Statement

von Lucius Dürri
occasion Conférence de presse de l'économie suisse
date 6 janvier 2014
lieu Berne

De l'importance de la libre circulation des personnes pour les assurances

Les assurances constituent une branche importante de l'économie suisse. En 2012, elles ont créé une valeur brute atteignant 25 milliards de francs suisses environ. Cela représente 40 % de la valeur brute totale créée par la place financière suisse. De plus, pendant la récente crise financière, ce secteur s'est révélé stable et a eu effet stabilisateur.

Les deux premiers assureurs mondiaux ont leur siège en Suisse. Un pôle de réassurance s'est d'ailleurs formé dans la région de Zurich ces dernières années. Grâce aux conditions attrayantes de la place économique et à une main-d'œuvre hautement qualifiée, plusieurs sociétés de réassurance internationales ont installé leur siège principal en Suisse. Or pour ces entreprises, l'accès à une main-d'œuvre et à des spécialistes venant du monde entier est vital. On dit du secteur des assurances qu'il réunit 1000 métiers. Près de la moitié des employés de la branche sont titulaires d'un diplôme de haute école. Malgré des investissements considérables et accrus dans la formation et la formation continue, les assureurs se plaignent de plus en plus de la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. La libre circulation des personnes est un des principaux instruments permettant de combler les lacunes de personnel actuelles et attendues. Si cette possibilité disparaît, les assureurs, et plus particulièrement ceux qui sont actifs à l'échelle mondiale, seront donc confrontés à de gros problèmes.

Le succès de la branche de l'assurance est étroitement lié à la prospérité et à l'évolution économique de la Suisse. Au vu des expériences faites par les assureurs avec les autorités européennes dans le domaine de la finance, il faut prendre au sérieux la menace planant sur les accords bilatéraux I en cas de résiliation de la libre circulation des personnes. La fin des accords bilatéraux aurait probablement des conséquences fatales sur la longue success-story des assureurs helvétiques.

Pour l'industrie MEM, les accords bilatéraux sont d'une importance cruciale

Exposé de Hans Hess, président Swissmem

Mesdames, Messieurs

Avec son initiative qui isole la Suisse, l'UDC veut torpiller la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Elle attaque ainsi l'une des quatre libertés fondamentales du marché intérieur européen. La disparition de la libre circulation des personnes aura des conséquences dramatiques pour les entreprises de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux. Aujourd'hui, 75 % des entreprises de notre branche ont déjà des difficultés à recruter de la main-d'œuvre spécialisée. Même en exploitant encore mieux le potentiel existant, le marché suisse du travail n'est pas en mesure de combler cette lacune. Sans personnel qualifié, les entreprises perdent de leur capacité d'innovation et donc de leur compétitivité. Dans un contexte de concurrence internationale vive, elles ne peuvent pas se le permettre. Les entreprises sont donc obligées de recruter de la main-d'œuvre en Europe. Si les entreprises exportatrices perdent cette possibilité, elles seront délocalisées à l'étranger. Elles doivent en effet s'établir là où elles trouvent la main-d'œuvre dont elles ont impérativement besoin.

Mais les enjeux vont bien au-delà. En cas de résiliation de la libre circulation des personnes, l'UE n'aura d'autre choix que de mettre un terme à tous les accords bilatéraux conclus avec la Suisse. Les conséquences seront désastreuses : les entreprises de l'industrie MEM réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires en Europe. Aujourd'hui, elles ont accès au marché intérieur de l'UE pratiquement aux mêmes conditions que leurs concurrents européens. Si les accords bilatéraux disparaissent, la Suisse sera privée non seulement de la libre circulation des personnes, mais aussi d'accords essentiels tels que l'accord sur les obstacles techniques au commerce, l'accord sur la recherche ou celui sur les marchés publics. Ces accords ne sont pas très connus du grand public, mais pour l'industrie MEM, ils sont d'une importance cruciale. Sans eux, l'économie exportatrice suisse sera fortement pénalisée. Sans parler de l'immense incertitude qui planera sur les relations avec notre principal partenaire commercial. Ces dernières années, nous avons eu l'occasion de voir combien l'incertitude pouvait être paralysante. Il nous faudrait attendre des années avant de pouvoir à nouveau accéder au marché intérieur européen comme nous pouvons le faire aujourd'hui. Et il n'est pas du tout certain qu'autant d'entreprises de renom à vocation internationale auraient encore leur siège en Suisse.

Et le pire dans tout cela, c'est que cette initiative n'est aucunement nécessaire et qu'elle ne propose pas de solution de remplacement. Les auteurs de l'initiative jouent avec le feu, pour ne pas dire à la roulette russe. La Suisse serait perdante sur toute la ligne. Tous ceux qui défendent la capacité d'innovation, le caractère international et le succès de l'économie suisse doivent dire NON à l'initiative de l'UDC le 9 février prochain.

Merci beaucoup pour votre attention.

Berne, le 6 janvier 2014

Pour tous renseignements

Swissmem Communication
Pfungstweidstrasse 102
CH-8037 Zürich
Tél. 044 384 41 11 / Fax 044 384 42 42
E-Mail: presse@swissmem.ch

Conférence de presse de l'économie suisse

le 6 janvier 2014

Seul le discours prononcé fait foi.

Ne pas mettre en jeu les accords bilatéraux

Heinz Karrer, président economiesuisse

Mesdames, Messieurs

Vous l'avez entendu, l'économie suisse dans son ensemble rejette l'initiative de l'UDC qui isole la Suisse. Depuis les paysans jusqu'à l'industrie des machines, celle des textiles et l'industrie horlogère en passant par l'hôtellerie, la chimie et les services, toutes les branches s'y opposent.

Les raisons sont claires : la résiliation de la libre circulation des personnes aura, premièrement, des conséquences désastreuses. Le marché du travail se tarira alors que nos entreprises innovantes ont un besoin urgent de spécialistes. C'est notamment la vive concurrence internationale qui veut cela. Deuxièmement, l'introduction d'un dispositif étatique et coûteux d'économie planifiée comme les contingents comporte de nombreux inconvénients. En d'autres termes, la solution proposée n'est pas praticable. Et troisièmement, on ne le dira jamais assez, l'initiative représente une menace sérieuse pour les accords bilatéraux. La résiliation de ceux-ci nous touchera durement.

L'Europe avec ses 500 millions de consommateurs est le principal débouché des produits suisses. L'an dernier nous avons exporté vers l'Europe pour près de 120 milliards de francs de marchandises. De plus, nous pouvons participer à de vastes programmes de recherche européens et répondre à des appels d'offres publics. Les marchés publics des pays de l'UE représentent 1500 milliards de francs. Les États membres de l'UE reconnaissent désormais les autorisations et certifications que nous délivrons pour les produits industriels et les droits de douane perçus par l'UE sur nos produits agricoles sont régulièrement réduits.

L'initiative populaire de l'UDC ne se contente pas de menacer une libre circulation des personnes couronnée de succès, mais met également en jeu les accords bilatéraux, c'est pourquoi il convient de la refuser.

Information:

Oliver Steimann

Tél. +41 44 421 35 35

E-Mail: oliver.steimann@economiesuisse.ch